



**Partenariat entre Baptiste DESVEAUX
et
Amap' en BIOce
pour l'année 2024**

Nom du producteur :

Baptiste DESVEAUX (producteur de rhubarbe, pois cassés bio)

Adresse du producteur : 1 ruelle de Lobtereau 28120 Vieuvicq

Référente de l'Amap'en BIOce : Mary Robieu

Livraison : Le HANGAR rue de la Tuilerie SERESVILLE 28300 Mainvilliers

Le jeudi de 17h30 à 18h

PRODUITS ET TARIFS 2023

Rhubarbe	1 kilo	3,50€
Pois cassés	1 kilo	4,50€

Fréquence des livraisons :

Ponctuellement dans l'année selon la période de production et sur proposition de la référente en accord avec le producteur.

Engagement du producteur :

Baptiste DESVEAUX, producteur certifié AB, s'engage à livrer les produits qui lui seront commandés aux dates et heures fixées par l'association, à assurer une présence régulière aux livraisons afin de répondre aux différentes questions des amapiens et de construire une relation de confiance durable et à transmettre son certificat cde conformité bio établi par l'organisme de contrôle à l'association à chaque renouvellement.

Engagement de l'Amap'en BIOce :

L'Amap'en BIOce veille au respect par les adhérents de leur engagement de soutien annuel des producteurs, exprimé collectivement et solidairement par le maintien d'un volume de commandes compatible avec l'engagement du producteur à livrer à l'Amap'en BIOce.

L'Amap en BIOce organise la commande des produits par le site AMAP J au plus tard 15 jours avant la livraison de la première commande et organise les la distribution des produits.

L'Amap en BIOce organise la collecte du paiement des produits que les adhérents font par chèque Baptiste DESVEAUX

Signature du producteur :

Pour l'Amap en BIOce, signature du.de la référente, Mary Robieu

Exemplaire signé des 2 parties, disponible auprès de la référente